

---

***Traumas, criminalité et judiciarisation : les doubles trajectoires de rétablissement et de désistement du crime de jeunes adultes***

- Isabelle F.-Dufour, PhD professeure titulaire Université Laval
- Anne-Marie Ducharme, PhD, stagiaire postdoctorale, Université Laval
- Julie Marcotte, PhD, professeure titulaire Université du Québec à Trois-Rivières
- Mathilde Moffet-Bourassa, M.Pse, candidate au doctorat, Université Laval



**(RÉ)intégration sociocommunautaire**  
Partenariat recherche communauté



12 mars 2025

---

---

# Plan de la présentation

- Conférence prévue au programme portant sur les traumatismes vécus par les garçons et les jeunes hommes judiciarisés et de leurs implications dans leur trajectoire de désistement du crime;
  - Diffusion en primeur d'un nouvel outil de transfert des connaissances: vidéo portant sur les traumatismes vécus par les garçons et les jeunes hommes membres d'un gang de rue au Québec;
  - La période de questions vous permettra de questionner l'un ou l'autre de ces projets de recherche qui portent sur des enjeux similaires et différents à la fois
-

---

# PROBLÉMATIQUE

- Il est connu que les femmes judiciarisées ont été surexposées à des expériences potentiellement traumatisantes à l'enfance lorsqu'on les compare aux femmes non judiciarisées (voir Covington, 2013; 2016; 2019);
  - Si bien qu'au cours des dernières années, plusieurs programmes d'intervention sensibles aux traumatismes ont été introduits dans plusieurs établissements de détention (incluant ceux qui s'adressent aux adolescentes) un peu partout dans le monde;
  - Or, on s'est beaucoup moins intéressé à l'exposition des garçons et des jeunes hommes à ces mêmes expériences potentiellement traumatisantes et de leurs liens avec la criminalité et son abandon (désistement du crime) chez les hommes;
  - C'est là l'objet de la présente étude
-

---

# Les expériences potentiellement traumatisantes

- Il existe plusieurs façons de concevoir et de comprendre ce qui constitue une expérience potentiellement traumatisante;
  - Depuis l'étude phare de Felitti et collaborateurs, parue en 1998, de nombreuses études (dont la notre) s'intéressent plus spécifiquement aux expériences d'adversités vécues durant l'enfance (Adverse Childhood Experiences (ACEs));
  - Elles sont définies comme « *des événements vécus durant l'enfance, de sévérité variable et souvent chroniques, survenant dans l'environnement familial ou social d'un enfant, qui causent un préjudice ou de la détresse et perturbent ainsi la santé et le développement physique et psychologique de l'enfant* » (Kalmakis et Chandler, 2014: 7)
-

---

**En général (voir Tarquinio et al., 2023 pour d'autres définitions), les ACEs referent à:**

L'abus émotionnel

La négligence  
émotionnelle

L'abus physique

La négligence  
physique

L'abus sexuel

La violence familiale

La présence de TUS  
chez l'un des parents

La séparation/divorce  
des parents

L'incarcération d'un des  
parents

Le placement hors de  
la famille d'origine

- Un nombre très considérable (plus de deux millions selon Google Scholar) d'études se basent sur cette conception des ACE's, permettant ainsi les comparaisons entre les populations peu importe leur pays d'origine.

- C'est pourquoi c'est celle qui a été choisie dans cette étude

---

---

**Une revue systématique de 2000 articles (Covington, 2022) a montré qu'une personne exposée à cinq ACEs**

---

3,70 X	Souffrir d'anxiété à l'âge adulte
4,40 X	Souffrir de dépression à l'âge adulte
5,62 X	Faire l'usage de drogues illicites
5,84 X	Souffrir d'un trouble de dépendance à l'alcool
7,15 X	Exposée à une victimisation violente à l'âge adulte
10,22 X	Souffrir d'un trouble de dépendance aux drogues illicites
30,51 X	Commettre une tentative de suicide

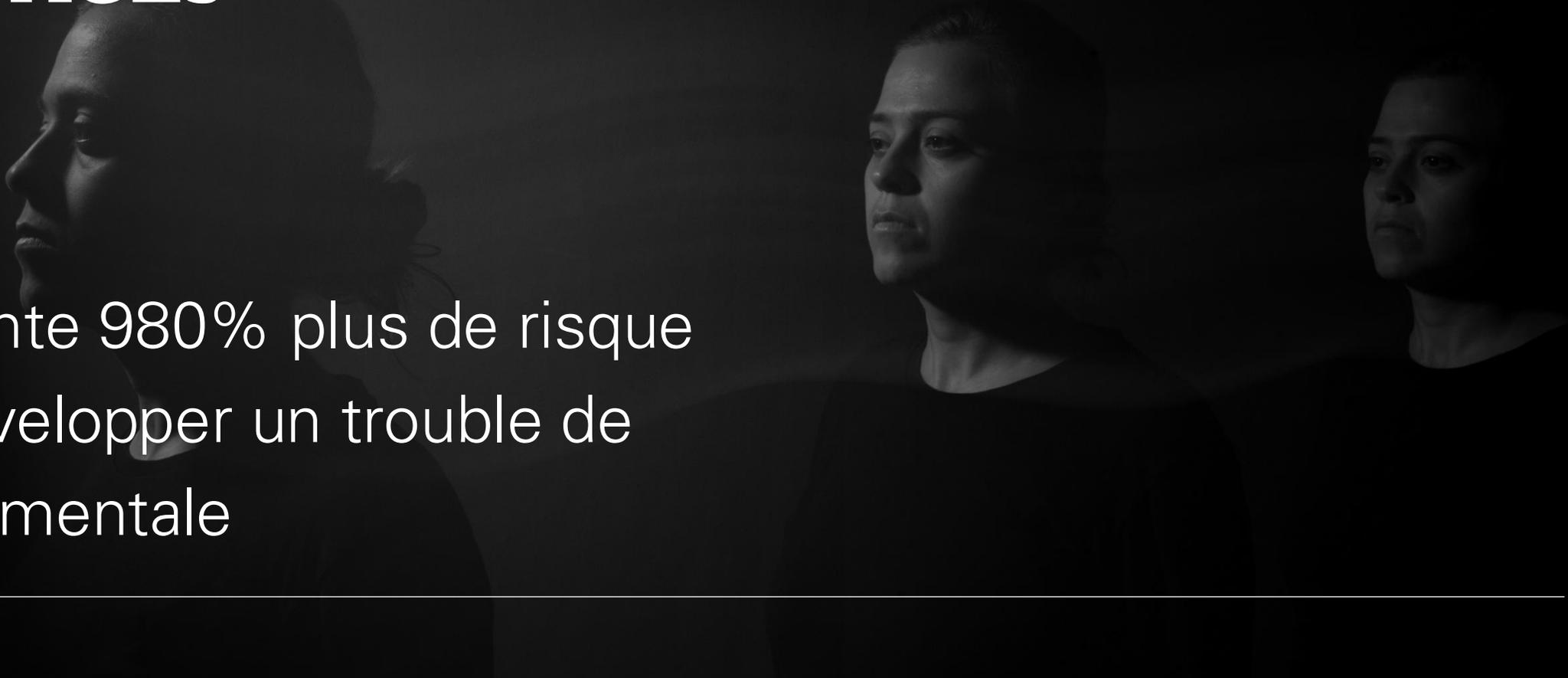
---

---

# Une personne qui a été exposée à sept ACEs

Présente 980% plus de risque  
de développer un trouble de  
santé mentale

---



---

# Quelle est la prévalence chez les adolescents/adultes judiciarisés (Wanamaker et al, 2022)?

	Adolescents/Hommes (N= 230 591)	Adolescentes/Femmes (N= 74 608)	Felitti et al (1998) Population générale deux genres confondus
Abus physique	34,3%	44,6%	10,8%
Abus sexuel	13%	35,4%	22%
Abus émotionnel	29%	45%	11%
Violence familiale	41,4%	47,6%	12%
Négligence	27%	35%	n/a

---

---

## Liens avec la délinquance/criminalité (Nési et al., 2020)?

Les ACEs impactent le développement du cerveau, elles affectent:

- 1- l'hippocampe qui est impliquée dans la **régulation des émotions**;
  - 2-le lobe préfrontal qui est responsable de la **gestion des émotions**, les **communications interpersonnelles** et le **raisonnement moral**;
  - 3-les fonctions exécutives qui permettent d'avoir **des comportements orientés vers l'avenir**, qui permettent de **contrôler les impulsions**, qui **régissent les renforcements négatifs et positifs** et permettent de **planifier des projets**
-

---

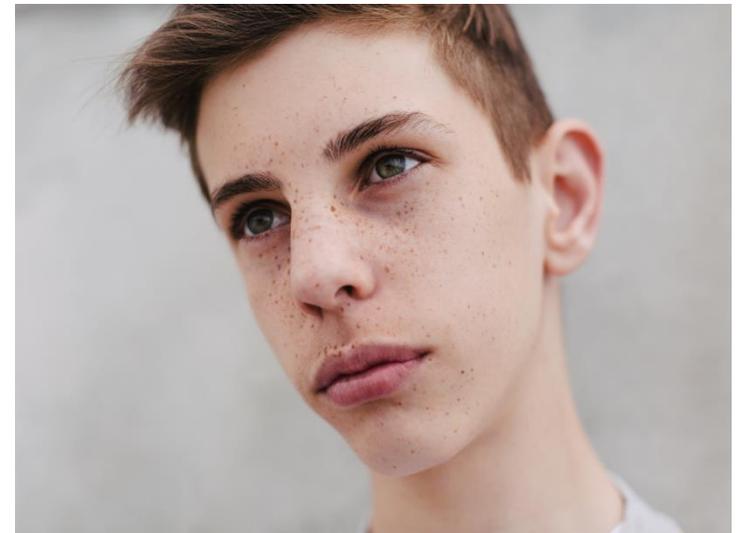
# Les ACEs augmentent aussi le risque de développer un trauma complexe (CIM-11)

- Les critères diagnostiques du trauma complexe sont :
  - (a) une exposition à un événement ou à une série d'événements de nature extrêmement menaçante ou terrifiante, le plus souvent prolongés ou à des événements répétitifs dont il est difficile ou impossible de s'échapper (p. ex. torture, esclavage, campagnes de génocide, violence domestique prolongée, abus sexuel ou maltraitance physique sur des enfants);
  - (b) éviter systématiquement les situations qui pourraient potentiellement réactiver les symptômes du trauma;
  - (c) hypersensibilité ou hyperperception d'un danger;
  - (d) dysrégulation émotionnelle;
  - (e) perception de soi négative; et
  - (f) difficultés relationnelles.
-

---

**Quelle proportion d'adolescents  
judiciarisés au Canada ont des  
symptômes associés au trauma  
complexe (Brown et coll., 2021)?**

- 70% des filles
- 60% des garçons



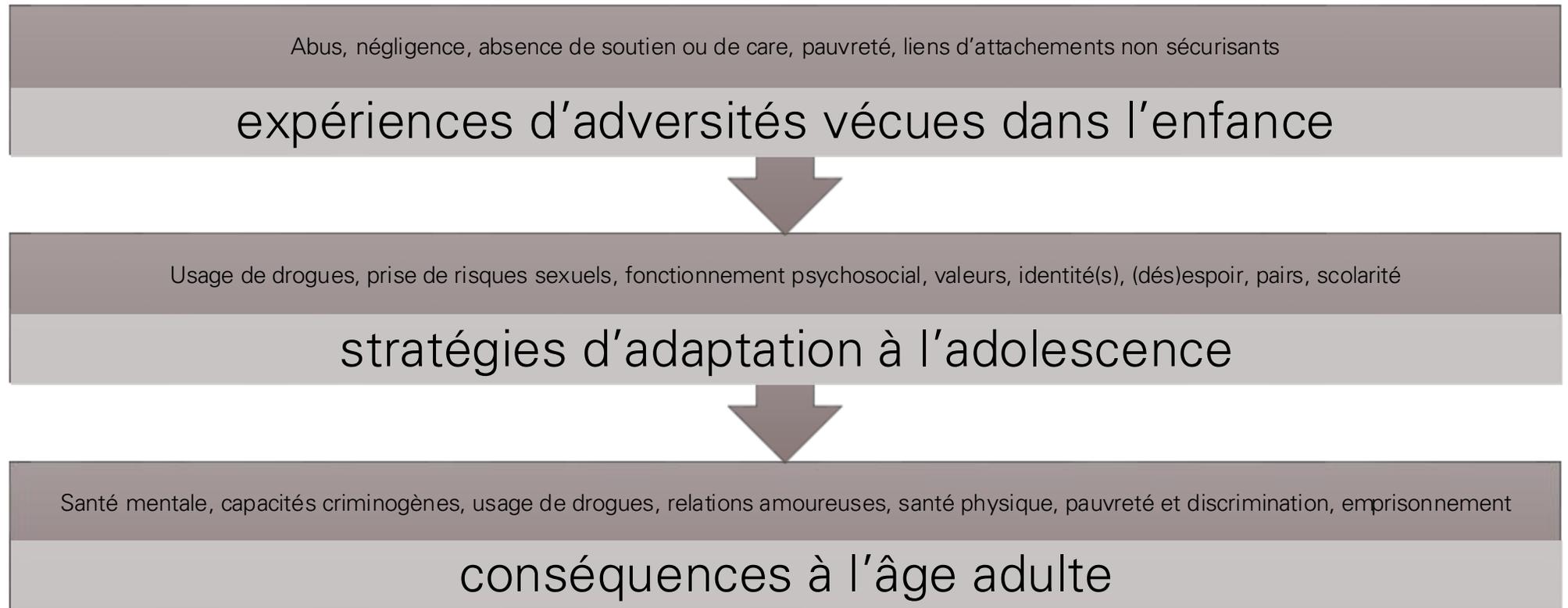
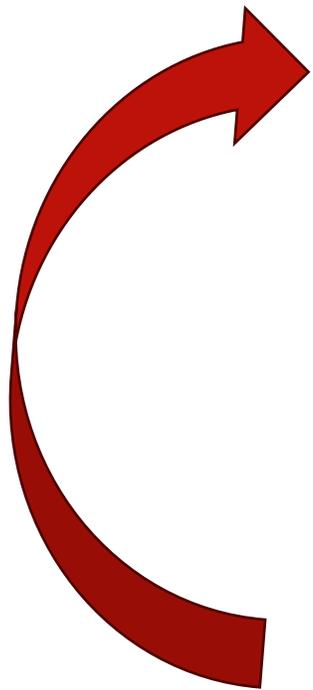
---

# Différences liées au genre

- Les hommes exposés aux ACEs développeraient une mentalité de 'zone de guerre' (Garbarino, 2015). Les hommes viennent à avoir une vision endommagée de la réalité qui les amène à considérer les comportements déviants comme étant logiques et justifiés. Ils viennent à « percevoir le monde comme des soldats qui sont dans un environnement hostile et y perçoivent partout des ennemis (Garbarino, 2015);
  - Les hommes qui souscrivent à une vision hégémonique de la masculinité (stoïcisme et force) qui ont été exposés aux ACEs auraient aussi tendance à **adopter des comportements agressifs, à refuser toute forme d'aide, à se replier sur eux-mêmes et à devenir insensibles à la réalité des autres** (Gueta et coll., 2022)
-

---

# Modèle théorique de Hocken, Taylor et Walton (2022: 300)



---

# Le cycle de la violence, de l'incarcération et des traumatismes

- Les hommes exposés aux ACEs sont plus susceptibles de commettre des délits (Marques, 2020)
  - La nature violente de certains délits entraînera à son tour des expériences traumatiques qui perpétueront l'état de stress posttraumatique (Kidwell et Kérig, 2023).
  - La réponse sociale à ce cycle de violence se conclut souvent par une incarcération.
  - Les taux élevés de victimisation/abus, mesures d'isolement et coercition lors de l'incarcération augmentent les risques/symptômes des traumatismes
  - Les personnes ayant été exposées à au moins quatre ACEs ont **quinze fois plus de risque de s'automutiler** et **huit fois plus de risque de tenter de se suicider** lors d'une incarcération (Ford et al., 2020).
-

---

# Traumas et désistement du crime?

- À l'exception de l'étude de Pétrillo (2019) portant sur le désistement du crime des femmes ayant été exposées à des ACEs, on ne semble pas s'être encore intéressé aux liens entre ACEs, trauma et désistement du crime chez les hommes;
  - Le désistement primaire fait référence à des périodes d'accalmie ou de pause de l'activité criminelle, alors que le désistement secondaire se produit lorsque cette pause a été suffisamment longue pour amener la personne à endosser des identités prosociales et à renoncer à celle de contrevenante (Maruna et Farall, 2004)
  - Le désistement tertiaire qui se produit lorsque ces changements identitaires (prosociaux/non contrevenant) sont reconnus par la communauté et que la personne peut exercer son plein rôle citoyen ou dit autrement, qu'elle est (ré)intégrée dans la communauté (McNeill, 2016)
-

---

# Les processus ne sont pas uniformes

(F-Dufour et collaboratrices 2014; 2015; 2023; 2024)

---

---

# Convertis

Les convertis occupent une position défavorable dans la structure sociale (Archer, 1995) caractérisée par le faible statut socio-économique de leur famille d'origine, les placements en milieu substitut et un besoin d'attachement et d'appartenance. Ils sont plus susceptibles de nouer des liens avec des individus marginalisés qui commettent des délits. Ils trouveront des liens avec d'autres adolescents ou adultes qui commettent des délits, ces derniers étant les plus facilement accessibles. Puis une fois cette identité de contrevenant adoptée, les convertis vont y trouver des sources de gratification importantes (ex. prestige, reconnaissance, prospérité, etc.). Même s'ils vont graduellement expérimenter les nombreuses conséquences en lien avec cette identité (ex. judiciarisation, isolement, trahisons, traumas, etc.), les convertis ne sont pas en mesure de déterminer 'comment s'en sortir' puisqu'ils n'ont jamais connu une 'vie normale'. Il faudra donc beaucoup de soutien de la part des intervenants, des pairs, des conjoints, des employeurs, des entraîneurs ou des experts-par-expérience, notamment, pour aider les convertis à trouver d'autres identités sociales satisfaisantes qui viendront, éventuellement, les amener à abandonner celle de contrevenant.

---

---

# Repentants

Ils jouissent d'une position plus favorable dans la structure sociale. Ils sont généralement plus éduqués et occupent souvent des emplois bien rémunérés. Bien qu'ils aient commis des délits pendant des périodes relativement longues, les repentants rationalisent souvent leur délinquance en pensant que 'tout le monde le fait', que 'ce n'est pas bien grave' si bien qu'ils n'endossent jamais l'identité de contrevenant. Toujours selon la théorie d'Archer (2003), c'est plutôt une fracture de leur identité (ex. perte de repères, anomie, passage à vide, etc.) qui les a amenés à poser des actes délictuels. Or, pour eux, le processus d'arrestation et de judiciarisation est généralement suffisant pour les remettre 'dans le bon chemin' puisque c'est à ce moment qu'ils prennent réellement conscience de leur trajectoire délictuelle. Ils sont aussi généralement en mesure de se désister avec très peu de soutien social puisqu'ils disposent déjà d'un plus large répertoire de ressources (sociales, économiques, comportementales, éducatives et autres).

---

---

# Rescapés

Le processus de désistement des rescapés est certainement le plus couteux en termes de capital social, humain et financier. En effet, les rescapés n'ont pas été en mesure de développer d'identité sociale satisfaisante en raison de la pauvreté de leurs ressources personnelles et sociales (Archer, 2000). Comme cette situation est souffrante, beaucoup de rescapés présentent aussi des troubles de santé mentale. Pour eux, il n'y a pas de désistement possible sans le soutien d'une équipe spécialement formée pour intervenir auprès des personnes présentant des troubles de santé mentale (ex. équipe médico-légale, PAJSM, ou autres), car leurs besoins sont criants dans divers domaines (ex. hébergement, troubles d'usage de substance, soutien pharmacologique, etc.). Avec l'aide d'équipes spécialisées, les rescapés peuvent se désister, mais demeurent très fragiles tant sur le plan social, personnel et économique.

---

---

# Les questions à la base de cette étude

- 1- Quels sont les liens perçus entre les ACEs, leurs répercussions observables à l'âge adulte et les comportements délinquants selon les jeunes hommes judiciairisés?
  - 2- Est-ce que des liens sont perceptibles entre les ACEs, leurs répercussions observables et les trajectoires de désistement du crime ?
-

---

## La méthode (bref aperçu)

- Données issues du projet de recherche
- 48 garçons et jeunes hommes ayant été judiciairisés;
- Deux entrevues semi-dirigées sur environ 21 mois d'écart
- **AUCUNE QUESTION SUR LES ACEs**
- Les questions portaient plutôt sur les trajectoires délictuelles, l'utilisation des services, les besoins (non)répondus, le désistement du crime, etc.
- Les entrevues ont duré entre 45 minutes et deux heures chacune.



---

# Échantillon

Mineurs au temps 1 (2 – 4%)

Célibataires (29- 60%)

En emploi à temps plein (22- 44%)

Aux études à temps plein ou partiel (11 -22%)

Exposé à au moins une sanction communautaire pour adolescents au temps 1 (14 – 29%)

Exposé à au moins un placement durant l'adolescence au temps 1 (24 -49%)

Ajout d'une sanction communautaire pour adolescents au temps 2

Ajout de quatre placements pour adolescents au temps 2

Majeurs au temps 1 (46 – 96%)

En couple (19- 29%)

À temps partiel (4 -8%)/ sans emploi (22 -44%)

Pas aux études (37- 78%)

Exposé à au moins une sanction communautaire pour adultes au temps 1 (25 -51%)

Exposé à au moins une incarcération au niveau provincial adulte (31 -63%)

Ajout de huit sanctions communautaires pour adultes au temps 2

Ajout de dix incarcérations au temps 2

---

Seuls 6 répondants n'ont pas expérimenté l'emprisonnement adolescent/adulte

---

## Délits/crimes dont ils ont été reconnus coupables (autourévélé)

- 62 délits acquisitifs
  - 56 délits contre la personne
  - 61 délits liés aux drogues illicites
  - 47 délits entrant dans la catégorie 'autres' (gangstérisme, conduite avec les facultés affaiblies, bris de probation)
  - 8 délits à caractère sexuels
-

---

**1- Quels sont les liens perçus entre les ACEs, leurs répercussions observables à l'âge adulte et les comportements délinquants selon les jeunes hommes judiciairisés?**

---

---

# Résultats

- Aucune question ne portait sur les ACEs
  - Les intervieweurs.ses n'avaient donc pas prévu de relance;
  - Parfois, les répondants ont mentionné avoir été retiré de leur famille d'origine sans avoir précisé la raison;
  - Étant donné la nature auto révélatrice et spontanée des ACES, il est fort possible qu'elles soient sous évaluée et il aussi possible que les répondants aient omis certaines catégories de victimisation (ex. abus émotionnel) au profit d'autres formes plus graves (ex. abus sexuel).
  - Aussi, d'autre formes de victimisation ont été rapportées (ex. intimidation à l'école), mais nous nous sommes restreints aux ACEs pour faciliter la comparaison aux autres études
-

---

# ACEs durant l'enfance

Abus émotionnel	1 répondant
Négligence émotionnelle	10 répondants
Abus physique	13 répondants
Négligence physique	Non rapportée
Abus sexuel	3 répondants
Témoin de violence familiale	6 répondants
Parent ayant un TUS	6 répondants
Parent incarcéré	1 répondant
Placement hors de la famille d'origine	25 répondants
Séparation/divorce des parents	36 répondants

---

---

# Combinaisons des ACEs

	AUCUN ACE	UN ACE	DEUX ACEs	TROIS ACEs	QUATRE ACEs	CINQ ACEs
Nombre de répondants	4	16	11	8	7	1

---

# Répercussions à l'âge adulte

- Victimisation à l'âge adulte?

Présente chez 15 répondants

- Dépendance aux substances illicites?

Présente (ou a été présente) chez 41 répondants

- Tentatives de suicide?

Présente chez 7 répondants

- Trouble de santé mentale?

Présent chez 21 répondants

---

---

# Liens entre les ACEs, leurs répercussions observables à l'âge adulte et la criminalité selon les jeunes judiciarisés

« L'affaire c'est que moi j'ai commencé à être en famille d'accueil à 8 ans. Ça été une très mauvaise expérience. Puis j'y suis retourné à 13 ans pendant presque deux ans, faque ça m'a retardé beaucoup sur ma scolarité... Y avait beaucoup d'abus physique [à la maison], beaucoup, beaucoup. Beaucoup, beaucoup d'abus physique parce que ma mère était jamais là. Puis lui, c'était pas mon père [beau-père]. Pis tsé, il se saoulait souvent, et il était pas correct. J'avais huit ans, puis il m'a cassé la mâchoire. Comme des gros abus là... de toutes sortes. Quand je suis allé en éducation physique et qu'ils ont vu mon corps, ils m'ont tout de suite envoyé en foyer d'accueil. J'étais tellement mal en point que la même journée... J'ai été à l'école, le matin même, ils m'ont amené à la DPJ. [...] Maintenant tout le monde sait que j'ai fait de la prison pendant plusieurs mois et tout le monde me voit comme le mouton noir de la famille. Mais avec du recul, je réalise que c'était pas vraiment de ma faute. J'ai mal grandi, j'ai mal... tsé j'ai pas eu un cheminement droit. Mon père meurt, ma mère est monoparentale, elle trouve ce gars-là, ce gars-là me fait vivre l'enfer. Je me fais mettre en famille d'accueil, je pars de chez nous à 16 ans. Je dors à droite, à gauche, tsé je vais même plus à l'école faque... J'étais dans la rue. J'ai commencé à vendre de la drogue... ».

---

---

# La mentalité de guerre

« J'ai vu mon petit frère en train de se faire attaquer par plusieurs Noirs. Faque, moi, j'ai sauté dans le tas. Je me souviens de pu rien. J'ai fait un traumatisme crânien. Je me suis fait attaquer ben raide. Pis je me suis réveillé menotté au lit d'hôpital avec des accusations d'agression armée pis tout. Pis c'est là là que je suis icitte » [placement en unité fermée du Centre jeunesse].

« Il a eu une autre fois que je voyais mon *chummy*, tsé je marchais dans la rue ben *chill* pis ah, il y a mon *chummy* qui est en train de se faire passer les menottes sur le capot d'une police. Faque là il était tout seul ce policier-là. Faque je suis arrivé, j'ai juste, je marchais tranquille, je marchais tranquille, mon *chummy* a reviré la tête, il m'a vu. Facke, je suis parti à courir j'ai plaqué le policier, pis mon *chummy* est parti pis je suis parti de l'autre bord ».

---

---

# L'incarcération comme nouveau traumatisme

« Je veux dire un enfant, parce que la personne, elle est enfant encore à 16 ans. Pis si elle s'est faite torde pour se faire amener dans cette salle-là [isolement], ben elle sait pas si elle va se faire battre. Elle ne sait pas si elle peut se coucher dans le coin de la salle sur le plancher en plastique pis se fermer les yeux, parce qu'elle peut s'imaginer ben des affaires de ce qui peut se passer. Tsé il y avait des agents qui étaient plus violents que d'autres pis... que tsé tu te demandais vraiment ce qui se passait pis tu te demandais vraiment ce qui se passait là ».

**Intervieweur :** 'Pis combien de temps tu restais dans cette salle-là?'

« Leur protocole, il disait que c'était une demi-heure, mais j'ai jamais vu ça moi. J'ai jamais vu ça une demi-heure pis je me rappelle très bien là. Je me rappelle très, très, très bien, j'ai jamais vu ça une demi-heure là...

- 

---

---

# La violence orchestrée en prison?

« Tsé, pis exemple, bon ils le savent, bon lui il est là, parce qu'il a crissé une volée à sa blonde, lui il est là, parce qu'il a violé un enfant. Ben c'est sûr s'ils nous l'envoient [dans son aile de détention], il ressortira pas sur ses deux pieds, ça, c'est sûr et certain. Faque, un moment donné, il faut qu'ils allument là. Des fois, ils essaient de nous en passer. Oh le gars, il a délatté quelqu'un esti à [Centre de détention 4] pis là, ils essaient de nous le passer sur la *snick* parce qu'ils savent pas où le mettre? Ben c'est sûr qu'on va le savoir, faque c'est sûr qu'il va arriver des choses, c'est sûr qu'il va arriver quelque chose. Faque, un moment donné, esti c'est à eux autres de ... Ils savent la *game* pis nous autres avec. En tout cas, moi où est-ce que j'étais, dans le sécuritaire, maximum, c'est de même ».

---

---

# Ne plus pouvoir retourner en prison

- Ben justement le chum de mon amie qui est morte il y a pas longtemps, ben il a mangé une volée en prison. Il en a mangé une criss à cause que ils pensent que c'était lui [qui avait provoqué la surdose]. Mais pour les opioïdes, en tout cas, dans le coin, ça passe sur mon dos à moi. Ils pensent que, il y en a qui sont allés dire que c'était de ma..., que c'est moi qui vendais du fentanyl à [ville 3]. Il y a plusieurs personnes qui m'ont, qui m'associent au fentanyl. J'ai jamais vendu de fentanyl à personne. Je, je, j'étais pris étant consommateur carrément.
  - **Interviewer:** Pis ça te fait quoi d'avoir plein de soupçons sur toi par rapport à ça pis qu'on t'associe à ça?
  - Ben ça, ça me fait chier, parce que là... là je me sens comme pas mal... je me m'en sens pas trop sécu... en sécurité en ce moment. [rires] Ni de... Ni dehors, surtout pas en dedans. Je sais que si... si je rentre en dedans, j'aurai pas le choix, il va falloir que je... que je me passe sinon il y a quelqu'un d'autre qui va le faire. [...]
  - **Interviewer:** Qu'est-ce que tu veux dire par te passer?
  - Me crisser la corde autour du cou, j'aurai pas le choix, sinon c'est d'autres qui vont le faire.
  - **Interviewer:** C'est ça que tu anticipes si tu rentres en dedans?
  - Ah! C'est certain. C'est sûr. Je pense qu'ils ont essayé d'en pa... d'en, d'en éliminer une couple, dont elle [son amie récemment décédée]. Elle, elle a une grand *trap* pis dans ce monde-là, ben le monde qui parle beaucoup, ils... sont pas su... des affaires qui se savent pis qui sont pas supposées se savoir, ben ils les font disparaître tsé. C'est des morts accidentelles, par consommation ou suicide. Ils font tout passer ça pour he... mais c'est des meurtres là ».
-

---

# L'itinérance induite par l'incarcération s'ajoute aussi aux traumatismes

- « Tsé c'est pas rose rose la rue là. T'as un ami pis... Euh... Tu te tiens avec pis... Euh... Tu le vois pas pendant deux semaines, mais finalement t'apprends qui est mort d'un *overdose*. J'ai perdu beaucoup de gens. J'ai perdu beaucoup d'amis, de connaissances. Des gens, des amis. Des gens proches, aussi. Beaucoup de gens qui se sont suicidés, qui sont morts d'*overdose* ».
  - **Interviewer** : Pis qu'est-ce que ça te faisait toi, justement, de vivre ces pertes-là comme ça ?
  - « Ça m'attristait, mais là encore ça me portait encore à une vue d'ensemble. Quand t'es dans la rue, t'es défavorisé. Les facteurs qui poussent à mourir sont plus grands. Tu t'alimentes pas bien. T'es à la merci de n'importe qui. Tsé quand tu dors dans une ruelle pis il est 3 heures du matin pis t'es en arrière sur [nom de rue]. S'il y a une *gang* de gens saouls qu'eux autres, à soir, ils aiment pas les itinérants... Tu manges un paquet de coups de pieds dans face, là. Ça c'est monnaie courante. C'est monnaie courante. La violence gratuite ».
-

---

**2- Est-ce que des liens sont perceptibles entre les ACEs, leurs répercussions observables et les trajectoires de désistement du crime ?**

---

---

# Cinq trajectoires différentes empruntées par les garçons/jeunes hommes

1- persister dans le crime; 9 répondants

2-se situer dans l'entredeux- ont diminué leurs activités criminelles (stade primaire), mais ne sont pas encore parvenus au changement identitaire (stade secondaire) ; 6 répondants

3-se désister selon le type 'converti': 22 répondants

4-se désister selon le type 'repentant'; 3 répondants

5-se désister selon le type 'rescapé': 8 répondants

*\*33 personnes sur 48 sont considérées désistées après les 21 mois d'observation*

---

---

## Benoit, exposé à 4 ACEs- persister

Benoit se décrit comme une personne sociable et ouverte, mais avec un problème d'impulsivité et d'agressivité. Son enfance a été marquée par la violence psychologique et physique émises par son père. Il a connu de nombreux placements en familles d'accueil de l'âge de 12 à 13 ans. Puis a été placé jusqu'à majorité. Il a été incarcéré ensuite à de nombreuses reprises. Il a demandé à être évalué en psychiatrie, mais après un séjour de 21 jours, il a été déclaré responsable. Il a suivi de nombreux programmes en prison, mais aucun ne semble adapté à ses besoins. Le participant est particulièrement critique envers les agents correctionnels et mentionne être traité comme un 'déchet' en prison. Lors du second entretien, Benoit a été de nouveau incarcéré et il exprime son désarroi en regard de l'absence de soutien et s'adressant hypothétiquement à un agent correctionnel mentionne ceci : « *Tu es pas capable de comprendre que criss, on est pas des déchets là, on est pas des tas de merde est on est des êtres vivants pareil. On est en vie pis criss euh, moi je compte sur toi pour que tu m'amènes mon repas le matin pis le midi pis le soir. Faque tsé, j'ai pas envie que tu craches dedans, là* ». Le sentiment de colère qu'il ressent envers sa famille, les services correctionnels et la 'société en général' semblent peu propices à son désistement du crime.

---

---

# Joey, exposé à deux ACEs, entredeux

Joey se décrit comme quelqu'un d'impulsif ayant tendance à être violent dans certaines situations, mais pas envers les femmes. Il tente de s'éloigner de sa famille (qu'il considère toxique) et de son ancien réseau d'amis, car ce sont des consommateurs et des criminels. Joey évoque ses diagnostics de trouble de la personnalité schizotypique et sa bipolarité et de l'importance de sa médication pour maintenir sa stabilité psychique. Joey retrace aussi ses nombreux aller-retours vers les centres d'incarcérations tant au niveau jeunesse, provincial que fédéral. Il croit d'ailleurs que ces troubles mentaux sont attribuables à la consommation de fentanyl lors de son incarcération au pénitencier. Au moment du premier entretien, Joey déclare avoir une routine de vie bien structurée avec de nombreuses activités, rencontres et engagements (bénévolat, famille, etc.) qui l'aide dans son cheminement et il se dit confiant envers l'avenir. Malheureusement, lors du second entretien, Joey mentionne avoir été réincarcéré pour onze mois à la suite d'une altercation avec sa conjointe, alors que selon lui, il n'était pas violent. Joey aspire, à nouveau à se désister du crime. Il mentionne que sa conjointe (la même que lors du premier entretien) est une source de soutien importante. Il demeure néanmoins fragile à de nombreux niveaux (sans emploi, en traitement de méthadone, ruptures avec les membres de sa famille) si bien qu'il se situe uniquement au premier stade de désistement du crime.

---

---

# Maurice, exposé à 4 ACEs, converti

Maurice a été élevé par un père présentant un trouble d'assuétude à l'alcool et se montrant violent envers lui. Il débute la consommation et la vente de drogues à 13 ans et déclare s'être fait des revenus de 400\$ par semaine. Il fait ensuite de nombreux aller-retours en centre jeunesse en raison de cette vente illégale, mais aussi pour de nombreux bris de probation. Au moment du premier entretien alors qu'il est incarcéré au centre jeunesse, Maurice exprime le désir d'aller vivre chez sa mère et éventuellement, de faire des études en psychologie. Lors du second entretien, Maurice mentionne avoir été affecté durement par la pandémie mondiale de COVID-19. Il a rechuté dans sa consommation au point d'être hospitalisé pour surdose. Sa mère n'a pas souhaité continuer à l'héberger et il s'est retrouvé en situation d'itinérance. Il sera ensuite hébergé pendant plusieurs mois dans un centre de désintoxication où il redeviendra sobre, mais aussi où il pourra bénéficier de soutien pour trouver un emploi. Au moment de l'entretien, Maurice a deux emplois où il se sent apprécié. Il a repris ses études et vise toujours étudier en psychologie. Il bénéficie à nouveau du soutien de sa mère qu'il dit très importante dans son processus de désistement.

---

---

# Félix, exposé à un seul ACEs, repentant

Félix se décrit comme quelqu'un de sage qui a commis 'une erreur'. Il aurait agressé violemment un de ces voisins, mais ne s'en souvient pas en raison d'un blackout causé par une forte consommation d'alcool. Son incarcération a été vécue comme une prise de conscience. Il mentionne aussi y avoir fait des formations. Lors du second entretien, Félix se considère 'réinséré'. Il a conservé son emploi et a repris contact avec sa mère et sa sœur. Il souhaite trouver un emploi dans un autre domaine, mais est constamment écarté en raison de son casier judiciaire. Il demeure néanmoins optimiste et souhaite obtenir un permis de conduire de classe un et éventuellement, de s'acheter une maison.

---

---

# Léon, exposé à 4 ACEs, rescapé

Léon se décrit comme une bonne personne avec un bon potentiel, mais qui ne l'exploite pas assez. Il reconnaît être impulsif, influençable et dit manquer de confiance en soi. Il a trouvé son processus judiciaire très éprouvant puisqu'il s'est échelonné sur trois ans. Son incarcération de quinze mois a été particulièrement traumatisante, Léon ayant évité tout contact avec les autres détenus. Pendant sa période d'hébergement en maison de transition, Léon a terminé ses études collégiales et a pu intégrer un certificat à l'université. Au second entretien, Léon a un emploi et n'a pas récidivé. Il mentionne que l'aide de sa sexologue et de sa psychologue sont essentielles à son bon fonctionnement. Il espère qu'un jour il sera en mesure de fonctionner sans elles et aspire fonder une famille.

---

---

# ACE's et désistement du crime?

	convertis	repentants	rescapés	entredeux	persisteurs
Présence d'adversité (oui/non)	22/22	2/3	7/9	5/5	9/9
Trois expériences et plus	9/22	0/3	2/9	2/5	3/9
Diagnostic d'un trouble de santé mentale (oui/non)	6/22	1/3	8/9	2/5	4/9

---

---

# Discussion

- Même si aucune question ne portait sur les ACEs, on remarque la présence très nombreuse de ces expériences adverses chez les garçons et jeunes hommes qui ont été judiciairisés au Québec
  - Il semble que c'est l'accumulation des ACEs jointe à la présence d'un trouble de santé mentale qui *conjointement*, rendent plus difficile les processus de désistement du crime des garçons et hommes judiciairisés;
  - En effet, ce sont dans les groupes les moins 'favorables' (rescapés, entredeux et persisteurs) que l'on retrouve une plus grande concentration de ces deux facteurs de risque;
  - On remarque aussi que l'expérience de l'emprisonnement lors de l'adolescence ou l'âge adulte constitue un nouveau trauma, pouvant même conduire au suicide des jeunes
-

---

# Comme plusieurs jeunes PARVIENNENT à se désister, il semble pertinent de modifier le modèle théorique ainsi:

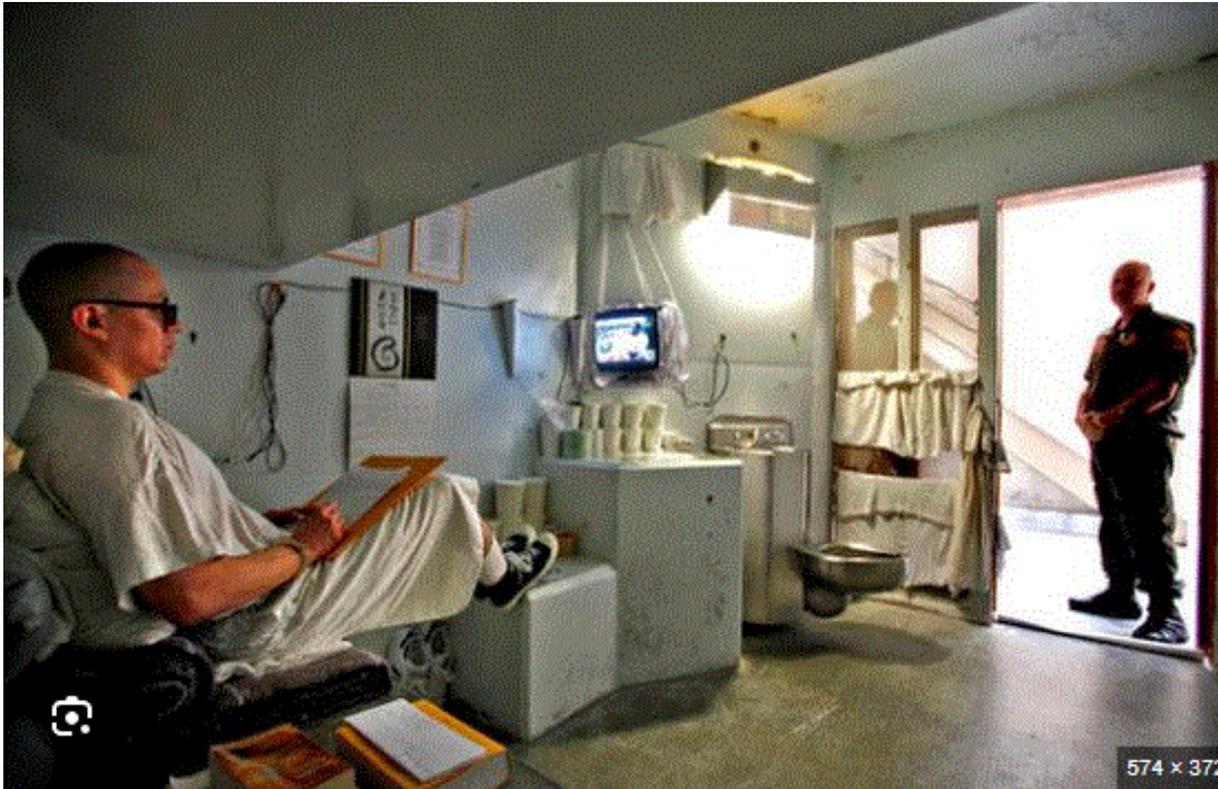


---

# Piste d'interventions

- De nombreux rapports ont montré que « le nombre de décès en prison, l'utilisation de la force, la mauvaise gestion des personnes qui ont de troubles de santé mentale, le recours institutionnel à la ségrégation ou aux autres formes de privation sont l'objet de nombreux litiges ou enquêtes au Canada » (Balfour et coll., 2019: 32)
  - Des échos semblables sont repérables dans le rapport de la Commission Laurent pour les jeunes en centre de réadaptation « **Les approches cliniques doivent tenir compte des traumas vécus par ces jeunes et les services doivent être organisés de façon à répondre à leurs besoins, dans le respect de leurs droits (...)** Les mesures de contrôle peuvent avoir une incidence importante sur la santé et le bien-être des jeunes, notamment lors de la présence de traumas préexistants. Or une hausse importante de l'utilisation des mesures de contrôle est observée depuis 2015 » (Laurent, 2021: 56)
-

# Intervention sensible aux traumas pour les hommes?



- Des modèles d'interventions sensibles aux traumas spécifiques aux hommes existent déjà;
- Le modèle '*Exploring Trauma, A brief Intervention for Men*' a été offerte un Special Housing Units (SHU), connu pour être une des formes les plus traumatisante d'incarcération a montré une amélioration sur 12 des 14 cibles visées
- Diminution significative de l'anxiété, de la dépression, de l'ÉSPT, diminution des agressions verbales, physiques et indirectes, de la colère, de l'hostilité, et de l'expression de l'hostilité

---

# Le dépistage des traumatismes

- Un moyen de mettre en perspective leur 'mentalité de guerre'? (Garbarino, 2015)
  - De mieux comprendre le refus de l'aide, le repli sur soi et l'insensibilité aux autres ? (Gueta et coll., 2021)?
  - La reconnaissance de expériences d'adversité durant l'enfance pourrait aussi servir à indiquer aux garçons et jeunes hommes qu'ils ne sont pas 'des déchets' et qu'il demeure possible de se désister du crime avec des ressources appropriées...
-

---

**Maintenant... place au vidéo sur les jeunes membres d'un gang**

---



---

Merci de votre écoute!

Période de questions et  
pour plus d'information

Isabelle.f-  
dufour@fse.ulaval.ca

